

Les normes, DTU et marque NF

1. Notions préliminaires
2. Principales normes relatives au bois
3. Principaux DTU relatifs au bois
4. La marque NF

Cette page a pour objectif de vous faciliter l'accès aux normes, DTU relatifs au bois ainsi qu'aux applications de la marque NF pour les produits et service de la filière. Pour cela, vous y trouverez les principales références dans ce domaine. Toutefois, les organismes présents sur le web n'offrent actuellement qu'un accès partiel aux contenus (le plus souvent sommaire et résumé).

1- Notions préliminaires : normes, DTU, Avis Techniques...

1.1. Les normes : à consulter : Normes et directives européennes (source: AFNOR)

Le respect des normes françaises homologuées est obligatoire pour les marchés de l'Etat et des collectivités locales. De plus, elles sont considérées le plus souvent comme une référence contractuelle à recommander pour les marchés privés.

1.2. Les DTU ou Documents Techniques Unifiés sont des documents qui contiennent les règles techniques relatives à l'exécution des travaux de bâtiment au moyen de techniques dites traditionnelles. Ils sont reconnus et approuvés par les professionnels de la construction. Ils servent également de référence aux experts des assurances et des tribunaux. Leur non-respect peut entraîner l'exclusion des garanties offertes par les polices individuelles de base. Les DTU constituent des Cahiers des Charges types des règles de l'art pour la construction traditionnelle et sont l'exemple même des textes de référence. Ils s'adressent aux corps d'état concernés ainsi qu'aux maîtres d'oeuvre (architecte ou entreprise générale), aux maîtres d'ouvrage et aux experts. Ils sont établis par le groupe de coordination des textes techniques.

1.3. Les Avis Techniques sont les avis rendus par les commissions interprofessionnelles d'experts sur l'aptitude à l'emploi et sur le comportement prévisible en oeuvre de matériaux, composants ou procédés nouveaux. Ils définissent les caractéristiques des matériaux, composants ou procédés concernés, donnent une appréciation sur leur durabilité et leur aptitude à l'emploi et les situent par rapport à leur capacité à respecter la réglementation.

2- Principales normes relatives au bois

2.1. Classification ICS

Les normes relatives au bois sont répertoriées pour la plus grande part dans le domaine **79 - Technologie du bois** - de la classification ICS. Retrouvez ci-après la liste non exhaustive des principales normes de ce domaine.

Important : L'**AFNOR** a mis en place un service "**Normes en ligne**". Pour accéder aux sommaires, résumés et descripteurs des normes sélectionnées, il est nécessaire d'ouvrir un compte utilisateur. Cette procédure, simple, gratuite et rapide, vous permet d'effectuer une recherche enrichie.

Pour accélérer vos recherches, vous pouvez entrer les références ICS indiquées ci-après dans le champ "Classification ICS". Exemple : **79.020**.

3- Principaux DTU relatifs au bois

Source : **CSTB** - Catalogue du **Reef** - Documents techniques unifiés - Règles d'exécution

DTU 31	Construction en bois
DTU 31.1	Charpente et escaliers en bois
DTU 31.2	Construction de maisons et bâtiments à ossature en bois
DTU 31.3	Charpentes en bois assemblées par connecteurs métalliques ou goussets
DTU 36/37	Menuiserie
	Menuiserie en bois
	Memento et annexe
DTU 41	Bardages
DTU 41.2	Revêtements extérieurs en bois
DTU 51	Parquets
DTU 51.1	Parquets massifs et contrecollés
DTU 51.2	Parquets collés
DTU 51.3	Planchers en bois ou en panneaux dérivés du bois
DTU 51.11	Pose flottante des parquets et revêtements de sol contrecollés à parement bois